

TERMES DE REFERENCES DU CONSULTANT RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Contexte :

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) est un organisme Intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 telle qu'amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSRP regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).

La CSRP a pour objectifs « l'harmonisation à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.

En effet, la contribution de la pêche au développement économique des Etats membres de la CSRP est sous-optimale et la gestion actuelle des pêches dans la sous-région menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité marine. Cette situation est la combinaison de plusieurs facteurs à l'instar de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dont l'importance ne fléchit pas malgré les nombreuses initiatives pour éradiquer le phénomène.

Les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, tant au niveau national qu'à l'échelle sous régionale, sont liés, entre autres, à (i) l'absence de bases de données fiables sur les indicateurs relatifs aux infractions et sanctions y afférentes, (ii) au déficit dans la formation du personnel impliqué dans les activités SCS, (iii) la faiblesse des moyens et d'équipements de détection et de suivi des navires et (iv) l'insuffisance du nombre d'opérations conjointes de surveillance des pêches.

La CSRP a sollicité un appui de l'Union européenne pour le financement d'un projet à caractère sous régional, de lutte contre la pêche INN, dans le cadre du programme WASOP « West Africa Sustainable Ocean Programme », dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation et la gestion intégrées et durables des ressources marines et côtières, et par de là pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou en cours d'exécution à la CSRP. L'objectif global du projet de la CSRP dans le cadre du programme WASOP dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest en luttant contre la pêche INN et en encourageant la bonne gouvernance des pêches.

Dans le cadre du démarrage du projet WASOP, la CSRP envisage le recrutement d'un Responsable de la communication chargé d'accompagner la CSRP et le Projet WASOP.

1.MANDAT OU ATTRIBUTIONS

Le responsable communication est chargée de mettre en œuvre la stratégie communication du projet WASOP, et veille à image positive de la CSRP. Il assure également le développement continu et la mise à jour du site web de la CSRP. Il travaillera sous la supervision du coordonnateur du projet et en étroite collaboration avec toute l'équipe.

2.TACHES ET PRINCIPALES RESPONSABILITES

- Mettre en œuvre la stratégie de communication du Secrétariat Permanent de la CSRP et du projet à partir d'un plan annuel de communication ;
- Assurer le suivi et la mise à jour périodique de la stratégie de communication
- Mettre en place un système efficace de gestion de l'information au niveau du Secrétariat Permanent et entre celui-ci et ses partenaires ;
- Assurer le développement continu du site web et sa mise à jour régulière ;
- Coordonner la mise en œuvre des composantes communications des projets et programmes de la CSRP et en assurer le suivi ;
- Assurer la rédaction, la mise en forme et la diffusion des supports de communication (publication, exposition, des flyers, des banderoles, affiches, dépliants, des documents audio-visuels etc ...)
- Gérer la page Facebook du projet, alimenter la communication dans les réseaux sociaux
- Faciliter le contact des médias nationaux, sous -régionaux et internationaux pour une meilleure visibilité des activités de la CSRP ;

PROFIL REQUIS

1.Education :

Être titulaire du Diplôme Master II(BAC+5) en communication, journalisme, sciences sociales ou dans un domaine connexe.

2.Expériences professionnelles :

Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de la communication (production de communiqués de presse, articles web, support de communication...)

3.Aptitudes requises :

- Grande capacité de synthèse et excellente de restitution en un langage accessible au grand public ;
- Très bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;

- Bonne maîtrise des langues de communication de la CSRP (Anglais, Français, portugais) avec une capacité de communication écrit et orale.

4. Attitudes requises :

- Très bonnes qualités relationnelles ;
- Capacité de travailler dans un contexte multiculturel ;
- Sens de l'organisation et de la méthode ;
- Aptitude de travailler en équipe ;
- Dynamisme et engagement démontrés dans le travail ;

Localisation et durée de la mission

Le Consultant sera installé dans les locaux du Secrétariat Permanent à Dakar. La durée du contrat est de 4 ans ou durant toute autre période convenu de commun accord.

Après une période probatoire de trois (3) mois, les performances seront soumises à une évaluation annuelle.